COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 3 AVRIL 2017

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

BUDGET PRINCIPAL M14 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2016, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés	65 879.79			15 173.81	65 879.79	15 173.81
Opérations de l'ex.	620 935.45	924 608.33	1 119 492.82		1 740 428.27	2 175 740.23
TOTAUX	686 815.24	924 608.33	1 119 492.82	1 266 305.71	1 806 308.06	2 190 914.04
Résultats de clôture	237 793.09			146 812.89	237 793.09	146 812.89
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS	237 793.09			146 812.89		384 605.98

BUDGET »ARCADES » M 14 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2016, lequel peut se résumer ainsi :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Déficits	Excédents	Déficits	Excédents	Déficits	Excédents
6 131.38			7 454.90	6 131.38	7 454.90
20 426.54	180 000.00	4 822.92	11 873.24	25 249.46	191 873.24
26 557.92	180 000.00	4 822.92	19 328.14	31 380.84	199 328.14
153 442.08			14 505.22	153 442.08	14 505.22
153 442.08			14 505.22		167 947.30
	Dépenses Déficits 6 131.38 20 426.54 26 557.92 153 442.08	Dépenses Recettes Déficits Excédents 6 131.38 180 000.00 26 557.92 180 000.00 153 442.08 153 442.08	Dépenses Recettes Dépenses Déficits Excédents Déficits 6 131.38 20 426.54 180 000.00 4 822.92 26 557.92 180 000.00 4 822.92 153 442.08 153 442.08	Dépenses Recettes Dépenses Recettes Déficits Excédents Déficits Excédents 6 131.38 7 454.90 7 454.90 20 426.54 180 000.00 4 822.92 11 873.24 26 557.92 180 000.00 4 822.92 19 328.14 153 442.08 14 505.22	Dépenses Recettes Dépenses Recettes Dépenses Déficits Excédents Déficits Excédents Déficits 6 131.38 7 454.90 6 131.38 20 426.54 180 000.00 4 822.92 11 873.24 25 249.46 26 557.92 180 000.00 4 822.92 19 328.14 31 380.84 153 442.08 14 505.22 153 442.08

BUDGET »EAU» M 49 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la présentation du Compte Administratif 2016, lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés	0.00	63 155.30		6 195.79	0.00	69 351.09
Opérations de l'ex.	145 134.26	62 955.60	111 370.89	131 384.30	256 505.15	194 339.90
TOTAUX	145 134.26	126 110.90	111 370.89	137 580.09	256 505.15	263 690.99
Résultats de clôture		-19 023.36		26 209.20	0.00	7 185.84
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		-19 023.36		26 209.20		7 185.84

BUDGET PRIMITIF - Budget Principal:

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 1 093 654.71 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 486 793.09 €.

BUDGET PRIMITIF - Budget Eau:

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 128 709,20 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 139 209.20 €.

BUDGET PRIMITIF - Budget « Les Arcades »:

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 30 905.22 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 173 442.08 €.

QUESTIONS DIVERSES

<u>Maison médicale</u>: Monsieur le Maire fait un état de l'avancement des travaux qui se poursuivent conformément au planning prévu. En attendant la fin de travaux, Mme PFLUGHAUPT, kinésithérapeute, s'est installée dans les locaux de la mairie. Le médecin devrait s'installer début mai et l'orthophoniste courant septembre 2017. La date d'installation de l'infirmière n'est pas encore précisée.

<u>Abattage arbres colline du Cez</u>: Afin de sécuriser les habitations situées en dessous de la colline du Cez, des arbres devront être abattus. Le devis proposé par la SARL Bidal Paysage d'un montant de 6 420 € TT., a été accepté.

<u>Nettoyage grilles et puits perdus</u>: Les grilles d'évacuation et les puits perdus ont été nettoyés par la Société Thermos.

<u>Aménagement du terrain de foot</u>: un devis de 2 400 € est validé pour le dessouchage et le broyage des arbres le long du terrain de foot. Un devis de 19 643.80 € est également validé pour la fourniture des matériaux nécessaires à l'installation d'une clôture. La clôture sera réalisée par les bénévoles de l'A.S. Le Lyaud/Armoy.

Route des Moulins d'Amphion: Un aménagement sera réalisé par les Carrières Chablaisiennes sur la voirie afin de faciliter la circulation des camions et optimiser la sécurité.

<u>Mémorial Enfants-Mélan-Taninges</u>: Une subvention de 500 € est allouée à l'Association des anciens élèves de Mélan pour la réalisation du mémorial « 50 ans de souvenir ».